

Communiqué
Pour diffusion immédiate

La bonne gestion des matières résiduelles engendre une subvention de 28 255 \$

SAINT-RÉMI, LE 29 JANVIER 2019 – C'est avec fierté que la Ville de Saint-Rémi vous annonce la réception d'une subvention de 28 255,90 \$ grâce à sa gestion efficace et sans faille des matières résiduelles résidentielles et industrielles, commerciales et institutionnelles générées sur son territoire.

Cette subvention a été accordée dans le cadre du *Programme de la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles*. En provenance du *Fonds vert*, elle souligne les efforts déployés par la Ville de Saint-Rémi tant pour les matières résiduelles qu'organiques.

Consciente qu'une gestion durable et responsable des matières résiduelles et organiques constitue un défi de taille, surtout dans un contexte de lutte contre les changements climatiques, la Ville de Saint-Rémi invite ses citoyens à poursuivre leurs efforts afin de réduire, de réutiliser et de recycler leurs déchets.

Chaque petit geste compte et la collectivité en bénéficie !

-30-

Pour plus de renseignements :

Magali Filocco
Directrice des communications et activités de promotion
Ville de Saint-Rémi
450 454-3993, poste 2782
mfilocco@ville.saint-remi.qc.ca